



AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE 2026

Nom de l'enfant :

Date de naissance de l'enfant : / /

Nom, prénom du représentant légal 1 :

Nom, prénom du représentant légal 2 :

Autorise le SIVU Collines Durance à réaliser et à utiliser des photographies, vidéos ou enregistrements sonores de mon enfant, dans le cadre exclusif des activités organisées par au sein des structures suivantes :

ALSH Les Croc'à Tout Mallemort/Lamanon,
ALSH Les Tout Chatou Vernègues/Charleval,
Centre de vacances Les Cytises à La Seyne les Alpes,
L'Espace Jeunes Intercommunal.

Modes d'exploitations envisagés :

- Affichages internes au sein des structures du SIVU Collines Durance (panneaux, journaux de bord, expositions) ;
- Rendus d'activités ;
- Publications institutionnelles (site internet et page Facebook) ;
- Presse locale pour la valorisation des activités.

Finalité envisagée :

- Les images seront uniquement utilisées pour valoriser les activités des structures du SIVU Collines Durance.

Aucune exploitation commerciale de l'image de l'enfant ne sera faite.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez à tout moment demander le retrait d'une photo/vidéo, par courrier à l'attention du Président du SIVU Collines Durance.

Fait à, le / /

Signature du représentant légal 1

(Précédée de la mention *Lu et approuvé*)

Signature du représentant légal 2

(Précédée de la mention *Lu et approuvé*)